



# La LPEP et les care leavers

11. Mai 2023

OM

Direction de l'intérieur et de la justice / Office des Mineurs



# Thèmes

- Introduction
- Comment la thématique a-t-elle été intégrée à la LPEP ?
- Règlements (Normes)
- Descriptifs des prestations
- Premières expériences
- Domaines de développement



# Comment la thématique des care leavers a été intégrée à la LPEP? I

- **Selon l'Art. 3 al. 2 LPEP**
  - Jusqu'à 25 ans
  - Fin d'une prestation
  - Soutient vers l'indépendance
- **Et Art. 25 LPEP**
  - Pas de financement par l'aide sociale



# Comment la thématique des care leavers a été intégrée à la LPEP? II

- **Dans l'ordonnance:**
  - Art. 3 OPEP – Suivi post-résidentiel
  - Art. 3 OPEP – Suivi post-résidentiel des anciens enfants placés à l'aide d'un encadrement familial socio-pédagogique
  - Art. 31 OPEP – Evaluation avant l'âge de 18 ans et détermination de la durée probable
  - Art. 32 OPEP – Pas de participation aux coûts en cas de prestations ambulatoires



# — Comment la thématique des care leavers a été intégrée à la LPEP? III

- **Dans les descriptifs des prestations**
  - Suivi – Formulé de manière très large pour pouvoir être individualisé

## **Objectifs des prestations de suivi:**

- ✓ Objectifs et contenus de l'accompagnement sont définis d'un commun accord.
- ✓ L'enfant / l'adolescent et l'environnement social sont soutenus dans la gestion des situations difficiles.
- ✓ L'enfant / l'adolescent se trouve dans une situation stable.



# — Comment la thématique des care leavers a été intégrée à la LPEP? III

## **Objectifs des prestations résidentielles (ouvert/long):**

- ✓ Le/la jeune est accompagné(e) et soutenu(e) pendant sa formation professionnelle.
- ✓ L'enfant / l'adolescent est intégré dans un environnement structuré après sa sortie.
- ✓ Le/la jeune est encadré(e) par des professionnel(le)s dans son logement et peut s'adresser à tout moment à un(e) professionnel(le)s.



# Premières expériences

- **Prestations de suivi :**
  - L'objectif est que, chaque institution résidentielle ait inclus cette prestation dans son portfolio
  - Démarrage avec retenue (?)
- **Prestations résidentielles :**
  - Rapport sur l'exécution des prestations: Les évaluations des prestations de suivi ainsi que celles des objectifs de prestations dans le domaines du Leaving Care se trouvent généralement inférieures aux normes prévues → interprétation
  - Actuellement, 150 jeunes adultes pris en charge dans des institutions résidentielles ont atteint leur majorité après le premier janvier 2022



# Domaines de développement

- Plus d'attention doit être accordée à la prestation de suivi
- Accompagnement durant la formation
- Logement accompagné après un séjour résidentiel comme signe de progression
- Préparation à la sortie
- Points de vue des care leavers (par ex. par le biais d'enquêtes, implication)
- Personne de confiance (à établir)



**Merci beaucoup pour  
votre attention !**